

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2007

### OBJET : Le Gallec - vente d'un chemin

---

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Le propriétaire de la parcelle AS 296 a demandé à acquérir une partie du chemin situé au sud de sa parcelle, au motif que ce chemin ne dessert plus que sa propriété.

Ce chemin supporte aujourd'hui des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées desservant entre autres, la SEDEP. Une servitude de passage de réseaux sera inscrite à l'acte.

Le chemin a été déclassé par décision du Conseil Municipal du 14 novembre 1990.

Les services fiscaux ont estimé la valeur du bien à 4 000 € les 200 m<sup>2</sup>, les frais de géomètre et de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- APPROUVE la vente au prix de 4 000 €, frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur.
- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document relatif à cette vente.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ